



Municipalité  
de  
Vucherens

Vucherens, le 31 octobre 2022

**Au Conseil communal  
1509 Vucherens**

## **Préavis municipal n° 08/2022**

### **Demande de crédit de CHF 85'000.00 pour le changement du prestataire informatique**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

#### **1. Objet**

La Municipalité soumet à l'approbation du Conseil communal la demande de crédit de CHF 85'000.00 en vue de procéder au changement du prestataire informatique.

#### **2. Motif de ce changement**

Le système actuel avec le Groupe T2i ne donne plus satisfaction. Nous avons rencontré de gros soucis lors du passage aux factures QR. Non seulement, les montants budgétisés n'ont pas été respectés mais notre boursière a perdu de nombreuses heures pour récupérer les erreurs commises par notre prestataire informatique. Il y a également des problèmes de communication entre ce prestataire et notre administration.

De plus, les mises à jour sont de plus en plus onéreuses et leurs mises en fonction trop souvent chaotiques.

#### **3. Analyse**

La Municipalité s'est approchée de deux prestataires de service informatique spécialisés.

- Data Consulting basée à Lausanne développe son propre logiciel (conception, mise en œuvre, assistance et support de solutions informatiques). L'entreprise a plus de 130 communes (entre 50 et 11'000 habitants) comme clientes.
- OFISA basée à Renens exploite le logiciel de base datant des années 2000 et intégrant des modules dans des logiciels existants. L'entreprise a plus de 160 communes (moins de 1 500 habitants) comme clientes.

La Municipalité propose de s'équiper avec le système Urbanus de la maison Data Consulting. Ce prestataire travaille avec ses propres logiciels. Ils donnent entière satisfaction aux communes auxquelles nous avons demandé des informations.

Le logiciel Urbanus est dédié aux administrations communales et a été développé en Suisse. Cette solution est conforme et certifiée aux normes et législations cantonales et fédérales. Il est composé de plus de 50 applications sur la même plateforme. De plus, les données sont hébergées en Suisse.

Le logiciel couvre la finance, la gestion des salaires, le contrôle des habitants, la gestion électronique des documents et offre également un portail mobile pour les municipaux.

La Municipalité propose de prévoir l'entrée en vigueur du nouveau contrat dès le 1<sup>er</sup> juin 2023. Ce délai nous laissera le temps de planifier ce changement important avec le prestataire et de prévoir les formations nécessaires. Durant le premier mois, les municipaux en fonction pourront s'habituer à ce nouveau système. Ensuite, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2023, la nouvelle municipalité utilisera la gestion électronique des documents et le portail mobile. Cette manière de procéder devrait pouvoir améliorer la diffusion des informations au sein de l'administration et diminuer la charge de travail du bureau.

L'offre est pour 2 utilisateurs permanents, 1 utilisateur itinérant, 5 utilisateurs MyUrbanus et 8 utilisateurs Microsoft 365 Apps Entreprise.

Estimation budgétisée :

Acquisition des licences Urbanus	18 700.00 CHF
Installation, mise en œuvre, formation, migration mails & données	44 800.00 CHF
Reprise des données y compris historique Citizen (Groupe T2i)	5 800.00 CHF
<b>Total (TTC)</b>	<b>69 300.00 CHF</b>

L'offre comprend le périmètre fonctionnel suivant :

- Comptabilité générale et budgétaire
- Facturations cycliques
- Traitement des débiteurs
- Traitement des créanciers
- Module de reconnaissance des factures OCR
- Module salaire, note de frais et Swissdec
- MyUrbanus – Portail mobile pour les élus
- Gestions des tâches
- Contrôle des habitants (habitants, registre civique et chiens)
- Facturations diverses
- Envoi des factures par PDF
- Module gestion des adresses
- GED avec reconnaissance OCR
- Moteur de sélection
- Cadastre administratif
- Module procès-verbaux
- Module de relève des compteurs

Les coûts d'exploitation annuels se monteront à CHF 12'300.00 (TTC). Actuellement, nous payons CHF 13'300.00 (TTC). Ces montants ne sont pas intégrés dans cette demande de crédit car ils figurent au budget.

Le matériel informatique de la commune (hardware) ne nécessite actuellement aucun changement.

#### 4. Résiliation du contrat actuel

Les conditions générales prévoient un délai de résiliation de 6 mois. Le contrat est renouvelable tous les 5 ans. Nous prévoyons un montant de CHF 12'700.00 pour terminer le contrat avec notre prestataire actuel, le Groupe T2i.

#### 5. Récapitulatif de la demande de crédit :

Licences et prestations	69 300.00 CHF
Frais de résiliation contrat Groupe T2i	12 700.00 CHF
Divers et imprévus	3 000.00 CHF
<b>Total (TTC)</b>	<b>85 000.00 CHF</b>

#### 6. Financement

Le montant du présent préavis sera financé par la trésorerie courante.

#### 7. Amortissement

Le montant de CHF 85'000.00 sera amorti en 5 ans.

#### 8. Conclusion

Au vu de ce qui précède, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nous vous demandons de bien vouloir prendre la décision suivante :

**Le Conseil communal de Vucherens,**

- **vu le préavis municipal n° 08/2022,**
- **où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,**
- **considérant que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour de la présente séance,**

**décide**

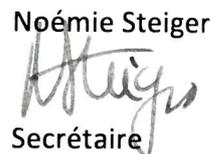
- **d'accorder le crédit de CHF 85'000.00 pour le changement du prestataire informatique.**

Adopté en séance de Municipalité le 31 octobre 2022

Etienne Cherpillod  
  
Syndic

Au nom de la Municipalité



Noémie Steiger  
  
Secrétaire

Municipaux responsables : Madame Valérie Hirt et Etienne Cherpillod